



Conséquences de coups et blessures

Par riquiqui, le 13/01/2012 à 19:34

Bonjour à tous,

Aujourd'hui, ma meilleure amie a eu une altercation avec la copine de son ex. Cette copine (nommons la Huguette (ce n'est pas son vrai nom)) a donc fait une crise de jalousie intense et a provoqué et a pris de haut mon amie qui ne savait pas vraiment ce qu'il se passait. Ensuite, Huguette commença à s'approcher de mon amie comme s'il elle voulait la frapper donc toutes les personnes autour d'elles les ont séparées.

Puis, cette fille a enlevé son perçing a lui a dit: " Bah vas y frappe moi". Seulement, à ce moment là, plus personne ne retenait ni l'une, ni l'autre. Du coup mon amie a frappé Huguette sur la lèvre. Donc il en résulta forcément des saignements mais elle a aussi eu une dent qui a été décalée à la suite du coup et qui, apparemment, bougerait à présent.

Finalement, cette fille est allée aux Urgences et son père a fait savoir qu'il porterait plainte contre mon amie (pour coups et blessures donc, je suppose).

Pourriez-vous me dire quelles sont les risques qu'encourt mon amie sachant qu'elle est majeure et qu'elle n'a eu aucun antécédent judiciaire? Risque-t-elle moins gros sachant que la personne frappée l'a provoquée délibérément?

La plainte doit être suivie par la victime qui est elle aussi majeure, n'est ce pas?

Cela s'est passé devant un lycée: il y'a donc des témoins à la pelle, que ce soit pour le coup ou les provocations.

Merci de votre aide et bonne journée à tous.